



succession en suspend

Par **bm69**, le **22/10/2022** à **20:43**

Bonjour.

Ma mère est décédée en sept 2021 et la succession à démarrée en janvier 2022.

notre problème est que nous venons de recevoir seulement les comptes de charge de 2019 (ma mère était locataire). Nous sommes 4 enfants.

nous ne pouvons quand même pas attendre encore 2 ans pour que les comptes de charges de 2020 et 2021 soient validés .

Quelle est donc la procédure à suivre?

Merci de vos réponses